

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 18 MAI 1894.

Création d'une troisième chambre au Tribunal de commerce séant à Anvers ⁽¹⁾.

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION ⁽²⁾, PAR M. HEUVELMANS.

MESSIEURS,

Dans son rapport sur le Budget du Ministère de la Justice, l'honorable rapporteur, M. Eeman, a signalé l'arriéré considérable existant au Tribunal de commerce d'Anvers. Malgré l'activité déployée par le Tribunal, et alors même que pendant l'année judiciaire 1892-1893 il eût rendu plus de six cents jugements de plus que l'année précédente, l'arriéré n'a fait que s'accroître. Aussi, la Chambre n'a-t-elle pas hésité à voter un crédit de 6,000 fr. en vue de l'augmentation du personnel du Tribunal de commerce d'Anvers.

Le Gouvernement, se ralliant à ce désir exprimé par la Législature, vous a proposé un projet de loi portant création d'une troisième chambre au Tribunal de commerce d'Anvers.

A la Commission spéciale nommée pour l'examen de ce projet, il fut reconnu, à l'unanimité, que l'augmentation du personnel était réellement nécessaire, même urgente.

Un membre proposa par amendement de créer en même temps une troisième chambre au Tribunal de commerce de Bruxelles ; cette proposition fut rejetée à l'unanimité sauf une voix.

On fit observer que le projet, fait uniquement pour le Tribunal de commerce d'Anvers, ne pouvait s'étendre au Tribunal de commerce de Bruxelles,

(1) Projet de loi, n^o 159.

(2) La Commission était composée de MM. DE MOT, président, HEUVELMANS, DE WINTER, FRIS et RAEMDONCK.

d'autant plus que la Chambre, lors de la discussion du Budget du Ministère de la Justice, avait voté un crédit de 4,000 francs en vue de l'augmentation du nombre des commis-greffiers, docteurs en droit, près le Tribunal de commerce de Bruxelles. Le Gouvernement, consulté au sujet de cet amendement, déclara d'ailleurs, et pour les mêmes raisons, ne pas pouvoir s'y rallier.

Votre Commission, à l'unanimité de ses membres sauf une abstention, vous propose donc, Messieurs, d'adopter le projet du Gouvernement.

Le Rapporteur,

FLOR. HEUVELMANS.

Le Président,

ÉMILE DE MOT.

